



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 272-26 :

Aux personnes intéressées par le projet de modification du règlement de zonage

AVIS PUBLIC est donné par ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté lors de la séance du 1^{er} juin 2026, le projet de règlement 272-26 modifiant le règlement de zonage 272.

Une consultation publique aura lieu le **3 août 2026 à 18h30** au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé situé au 2555, rue du Parc. L'objet de cette consultation publique est de recueillir les commentaires et de répondre aux questions des personnes intéressées à l'égard des projets de règlements.

Afin d'y ajouter des dispositions concernant les projets intégrés

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 1670, route 202, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

DONNÉ à Franklin, ce 14 juillet 2026.

Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 juillet 2026

Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière